



**SIXIÈME SESSION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE INSTITUÉE EN  
APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION SIGNÉ LE 28 JANVIER 1999  
ENTRE D'UNE PART,  
LE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, LE  
GOUVERNEMENT DE LA RÉGION WALLONNE ET LE COLLÈGE DE LA  
COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-  
CAPITALE  
ET  
LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN D'AUTRE PART**

**PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2023**

**3. PROGRAMME SPECIFIQUE CAPITAL HUMAIN**

Programme spécifique : Capital humain

**3.2. Protection, soins et inclusion des enfants et des jeunes filles et garçons en danger dans la rue au Bénin (Cotonou et les départements du Littoral, du Mono, du Couffo, de l'Ouémé et du Plateau).**

**Coordonnateurs Wallonie- Bruxelles :**

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)
- Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale

**Opérateur Wallonie-Bruxelles :**

- Terres Rouges ASBL

**Opérateur associé :**

- Médecins du Monde

**Coordonnateurs béninois :**

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance

**Opérateur béninois :**

- Terres Rouges Association

**Contexte :**

Au Bénin, des enfants et jeunes vivent dans la rue, en raison de la pauvreté ou de la fragilité de leurs familles. Cette situation augmente leur vulnérabilité et les prédispose à des situations d'exploitation, de violence, d'abus sexuels, aux risques sanitaires et psychologiques. La fracture des liens familiaux, l'absence de scolarisation ou de formation professionnelle porte atteinte à leur inclusion et à leur autonomisation.

Dans ce contexte, depuis 9 ans, Terres Rouges apporte une aide directe, visant la protection, l'inclusion sociale, la santé sexuelle et reproductive, l'éducation, l'accompagnement psychosocial, l'égalité des chances et des genres, la scolarisation, l'insertion professionnelle et familiale de ces enfants en danger.

**Objectif général :**

Contribuer à assurer l'accueil, l'hébergement, la protection, l'alimentation/nutrition, les soins de santé, l'éducation de base, la scolarisation, la formation professionnelle et la réinsertion sociale des enfants des rues et des jeunes en grande difficulté, tout en accordant une priorité au travail d'écoute et d'accompagnement psychosocial individualisé des enfants des rues et des jeunes en grande difficulté avec un accent tout particulier au cours de la programmation sur les actions menées bénéfice prioritaire du groupe cible des filles, adolescentes et jeunes femmes mineures, et le cas échéant de leurs bébés.

**Objectifs spécifiques :**

Au travers des deux dispositifs que sont le Centre de Santé Communautaire et Dortoir de Nuit pour filles les objectifs spécifiques sont :

- rencontrer et aller au contact des enfants, établir une relation de confiance et personnaliser un lien individuel avec les jeunes en rue, et procurer à ces enfants et jeunes des soins de première nécessité directement dans la rue ;
- Assurer une prise en charge médicale, des soins infirmiers et gynécologiques, dans différents dispositifs (Centre de Santé Communautaire, Dortoirs de Nuit, Centre Résidentiel) ;

- Répondre à tous les besoins de base et vitaux des enfants et des jeunes, tout en priorisant en toutes circonstances un travail d'écoute et de suivi psychosocial individualisé ;
- Offrir des lieux de soins et de prévention adaptés (Centre de Santé Communautaire), d'accueil et de sécurisation pour la nuit (Dortoirs de Nuit garçons et filles, Centre Résidentiel pour jeunes enfants) ;
- Soutenir un travail pour sortir les enfants et les jeunes de la rue de manière durable : sensibilisations, enquêtes sociales et médiations familiales, scolarisation, formations professionnelles, prise en charge psychologique, sensibilisation et formation au numérique et aux outils informatiques, insertions dans le monde du travail, réinsertions familiales ;
- Défendre des droits des jeunes et de leur accès égalitaire à l'enseignement et la formation, lutte contre la discrimination liée au genre, protection des filles mineures contre les mariages forcés ;
- Assurer l'information, la sensibilisation, et le plaidoyer auprès de la société civile, des médias, des mandataires politiques, sur la situation et le vécu des enfants et de la jeunesse en danger dans la rue, ainsi que sur les risques collatéraux encourus par la société.

**Résultats attendus au terme du programme de travail:**

- Plus de 1000 jeunes (filles et garçons) sont identifiés, protégés, sensibilisés, et accueillis au Centre de Santé Communautaire et dans les Dortoirs de Nuit pour filles et garçons ;
- Tous ces jeunes bénéficient d'une prise en charge sanitaire de qualité ;
- Tous les jeunes (filles et garçons) sont éduqués à la santé sexuelle et reproductive ;
- Le respect du droit à l'intimité des filles et garçons est assuré ;
- Tous les jeunes bénéficient d'une prise en charge psychologique de qualité en fonction de leur situation ;
- 200 à 300 jeunes (filles et garçons) bénéficient d'une médiation pour faciliter leur réinsertion familiale ;
- 150 à 200 jeunes (filles et garçons) sont inscrits dans une formation professionnelle durable ;
- 50 à 60 jeunes (filles et garçons) sont sécurisés chaque nuit à l'abri ;
- Plus de 1000 jeunes sont restaurés dans leurs droits à une éducation inclusive de qualité, à une formation professionnelle et à une vie sociale autonome et durable.

**Moyens :**

En 2019-2020 :

- 4 missions 14 jours au Bénin
- Frais de fonctionnement locaux du Centre de Santé Communautaire
- Frais d'équipement

En 2021-2022-2023 :

- 4 missions 14 jours au Bénin
- Frais de fonctionnement locaux du dortoir de nuit pour jeunes filles

**Remarque :**

Pour ce nouveau projet des synergies avec les autorités de tutelle et le projet 3.1 seront mises en place.

Programme spécifique : Capital humain

**3.3 Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin**

**Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :**

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)
- Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

**Opérateur Wallonie-Bruxelles :**

- Association Universelle d'œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES) Belgique

**Opérateurs associés :**

- Institut Royal des sourds et aveugles (IRSA)
- Institutions bruxelloises

**Coordonnateurs béninois :**

- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
- Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance

**Opérateurs béninois :**

- Association Universelle d'œuvres pour l'Epanouissement des Sourds (ASUNOES) Bénin
- Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) – Ecole de Louho, Porto-Novo
- Association des interprètes et traducteurs en langue des signes du Bénin (AITLS)
- Associations béninoises

**Contexte :**

Au Bénin, comme dans toute l'Afrique noire en général, il n'y a pas de dépistage néo-natal de la surdité.

Faute de spécialistes, il n'existe aucune prise en charge précoce de la surdité. Appareiller ou implanter un sourd est difficilement envisageable à cause des coûts trop élevés que cela engagerait et des conditions matérielles exigeantes consécutives à l'opération ou à l'appareillage, ceci ajouté au manque de professionnels compétents pour opérer.

Faute de dépistage, de prise en charge précoce, de structures adaptées, et à cause de croyances dans des phénomènes surnaturels, les enfants sourds sont souvent cachés et privés d'éducation, et consécutivement d'apprentissage d'un métier et d'autonomie pour leur vie d'adulte.

Une loi sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées a été votée par l'Assemblée nationale béninoise en avril 2017, mais les moyens officiels mis en place tardent à venir. Le taux de scolarité des enfants sourds est très faible à cause de leur handicap (difficulté de communication), du nombre insuffisant d'écoles, et du manque d'enseignants spécialisés dans le domaine de la surdité : il existe neuf écoles pour personnes sourdes au Bénin, dont une seule publique qui se trouve à Cotonou ; l'enseignement ne va généralement pas au-delà du cycle primaire.

Dans ce contexte, le Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) - Ecole intégrée des sourds de Louho à Porto-Novo, fait exception puisqu'il qui accompagne les élèves sourds jusqu'à la fin des études secondaires et leur permet de se présenter à l'examen du baccalauréat. C'est la seule structure qui pratique une intégration totale puisqu'elle scolarise de la maternelle à la fin des études secondaires 500 enfants dont plus de 35 % d'enfants sourds ou malentendants (chiffres au 1/1/2018). La particularité de l'Ecole réside dans le fait que les enfants sont enseignés en langue des signes en même temps que l'enseignement habituel, ce qui fait que

les enfants entendant deviennent bilingues et la communication avec les enfants sourds et malentendants devient tout à fait aisée, habituelle et courante.

Du fait de son expérience acquise depuis 20 ans, la mission lui a été confiée d'assurer la sensibilisation des enseignants dans les écoles normales de formation des instituteurs. Elle assure la formation des enseignants pour la prise en charge des enfants sourds dans le département du Zou et au sein du projet PASEB (programme financé par le Danemark). Le centre de formation « Abbé de l'Epée » est sollicité pour la formation des enseignants des autres écoles pour enfants sourds et a pour mission le recyclage des enseignants spécialisés et des interprètes en langue des signes qui sortent du CAEIS.

Il est important de donner à l'Ecole de Louho les moyens éducatifs et pédagogiques généraux (comme à tout établissement scolaire) et spécifiques (intégration des enfants sourds) en particulier par le développement des partenariats en Belgique afin d'enrichir les échanges en moyens humains et en supports informatiques, c'est particulièrement vrai dans le domaine de l'éducation des enfants sourds et de l'autonomisation des adultes sourds par la formation professionnelle et culturelle.

**Objectif général :**

Assurer la pérennité du Centre d'accueil, d'enseignement et d'intégration des sourds (CAEIS) de manière à renforcer la capacité et le savoir-faire original de l'école de Louho, afin de promouvoir une éducation de qualité pour tous, avec une attention particulière pour les jeunes sourds, leur donner les moyens d'accéder à un métier, d'être intégrés dans la société et trouver leur autonomie sociale, économique et culturelle.

**Objectifs spécifiques :**

- Maintenir le niveau de réussite aux examens pour les jeunes sourds comme pour les entendants ;
- Renforcer le niveau de réussite au baccalauréat des élèves sourds
- Equiper les ateliers
- Former les élèves orientés vers les formations professionnelles.

**Résultats attendus au terme du programme de travail :**

- Stabilité du personnel enseignant ;
- Accessibilité de la communication en langue des signes dans chaque classe (de la maternelle à la terminale) ;
- Bons résultats aux examens officiels ;
- Reconnaissance par l'administration des examens du handicap spécifique de la surdité et traduction des consignes en langue des signes ainsi que don de temps supplémentaire ;
- Reconnaissance légale et professionnalisation du métier d'interprète en langue des signes ;
- Diversification des formations suivies par les élèves sourds après l'obtention de leur baccalauréat ;
- Mise en réseau des établissements d'enseignement pour sourds de l'Afrique francophone ;
- Les élèves et anciens élèves de l'école se projettent dans un avenir au Bénin et ne rêvent plus d'émigrer par tous les moyens.

**Moyens :**

En 2019 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais de prestation

En 2020 :

- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais d'équipement

En 2021 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel

En 2022 :

- 2 mensualités de stage professionnel
- Frais de matériel pédagogique

En 2023 :

- 2 missions de 14 jours au Bénin
- 2 mensualités de stage professionnel

**Remarque :**

Réorientation du projet en cours.

Des synergies avec les autorités de tutelle seront mises en place.